

Loire

Le collège de Veauche, une construction exemplaire



Depuis quinze ans, la plaine du Forez, dans la Loire, connaît une croissance régulière du nombre d'élèves dans les sept collèges publics du secteur. C'est pour répondre à ce phénomène que le conseil général a décidé de construire un nouveau collège. C'est la commune de Veauche qui a été choisie après appel à candidature, et le cabinet d'architectes Archipente qui a été retenu suite à un concours.

Parmi les principaux objectifs du projet, figurent ceux de réaliser un bâtiment durable et fonctionnel, notamment en utilisant le bois comme élément de construction et comme énergie renouvelable. C'est ainsi que 968 m³ de bois de structure ont été utilisés, et plus précisément 50 m³ de bois massif du Nord en murs ossature bois, 570 m³ de bois du Nord en poutres lamellées-collées, et 348 m³ de bois de pays en platelage, caisson de toiture, console de bois, chevrons, plancher bois massif. 145 mm de laine de bois et 80 mm de fibre de bois ont en outre été utilisés dans les murs en ossature bois.

Le collège, d'une superficie de 8.067 m² construits et les logements utilisent par ailleurs des chaudières bois fournissant 80% des besoins. La puissance de la chaufferie du collège est de 200 kW, pour 35 kW concernant les trois logements.

Le volume des silos étant quant à lui de 26 à 28 tonnes pour le collège et de 5,3 tonnes pour les logements. On notera également, dans l'optique d'une démarche durable, la récupération des eaux, l'éclairage par puits de lumière ou encore l'installation de 360 m² de panneaux photovoltaïques.